



Paris, le 20 mars 2020

COMMUNIQUÉ

TOUS SOLIDAIRES CONTRE L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19

Les co-signataires veulent dire leur mobilisation pleine et entière pour faire face à la crise sanitaire du COVID-19 qui touche aujourd'hui notre pays sur l'ensemble du territoire et dont l'impact sur les patients dont ils assurent la prise en charge est majeur.

.../...

Ils témoignent du professionnalisme des équipes de psychiatrie qui assurent continuité et proximité des soins dans des conditions rendues très difficiles par la gravité du contexte auprès des patients les plus vulnérables pour lesquels le climat et les mesures de confinement anxio-gènes sont autant de facteurs de risque de décompensation de leur état de santé psychique. Sur le terrain les professionnels ont su se réorganiser très rapidement pour prendre en compte prévention dépistage et prise en charge des problèmes liés au COVID-19 dans leurs établissements. Ils l'ont fait tout en maintenant leur activité ambulatoire indispensable, la psychiatrie d'urgence et de liaison, leur contribution aux CUMP, le soutien psychologique des équipes exposées, l'articulation avec leurs partenaires du champ médico-social etc....

Les groupes d'entraide mutuelle se sont adaptés en maintenant l'indispensable contact avec leurs adhérents.

Comme l'ensemble des professionnels de santé les co-signataires ne peuvent que déplorer les insuffisances concernant l'indisponibilité des matériels de protection les exposant au risque de contamination. Ils mettent tout en œuvre pour que les partenariats soient effectivement opérationnels notamment pour faciliter les transferts rapides en service de psychiatrie en aval des urgences tout en sachant que les services de psychiatrie peuvent être confrontés à des situations cliniques nécessitant l'intervention des services de soins intensifs et de réanimation.

C'est pourquoi les directives nationales doivent veiller à intégrer les enjeux particuliers auxquels sont confrontés patients proches et professionnels au regard des vulnérabilités propres aux troubles psychiques et qu'elles prennent en compte les fortes contraintes relatives à la maladie mentale et au handicap psychique. Les cosignataires demandent une gouvernance de crise en phase avec les réalités de terrain de psychiatrie et ce de façon structurelle.

Enfin, ils veulent assurer l'ensemble des professionnels et la population du pays de leur totale solidarité face à l'épreuve d'une épidémie qu'ils combattent ensemble avec détermination.

Sadek BELOUCIF

Président du Syndicat National des médecins, chirurgiens, spécialistes, biologistes et pharmaciens des Hôpitaux Publics (SNAM-HP)

Marc BETREMIEUX

Président du Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux (SPH)

Rachel BOCHER

Président de l'Intersyndicale des Praticiens Hospitaliers de France (INPH)

Michel DAVID

Président de la Fédération Française de Psychiatrie (FFP)

Michel DAVID

Président de l'Association des Secteurs de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire (ASPMP)

Claude FINKELSTEIN

Présidente de la Fédération Nationale des Associations d'usagers en Psychiatrie (FNAPSY)

Emmanuel LOEB
Président Jeunes Médecins

Alain LONGONE
Président de la Fédération de l'Hospitalisation Privée en Psychiatrie (FHP-Psy)

Gladys MONDIERE et Benoit SCHNEIDER
Co-Présidents de la Fédération Française des Psychologues et de Psychologie (FFPP)

Marie-Rose MORO
Présidente du Collège National des Universitaires de Psychiatrie (CNUP)

Christian MÜLLER
Président de la Conférence nationale des Présidents de Commissions Médicales d'Etablissement de Centres Hospitaliers Spécialisés

Renaud PEQUIGNOT
Président d'Avenir Hospitalier

Antoine PERRIN
Directeur Général de la Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne - Privé et non lucratifs (FEHAP)

Annick PERRIN-NIQUET
Présidente du Comité d'Etudes des Formations Infirmières et des Pratiques en Psychiatrie (CEFI-Psy)

Marie-Noëlle PETIT
Présidente de l'Association Nationale des Psychiatres Présidents et Vice-Présidents de Commissions Médicales d'Etablissement des Centres Hospitaliers (ANPCME)

Marie-Jeanne RICHARD
Présidente de l'Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapés psychiques (UNAFAM)

Zaynab RIET
Déléguée Générale de la Fédération Hospitalière de France (FHF)

Norbert SKURNIK
Président de la Coordination Médicale Hospitalière (CMH)

Norbert SKURNIK
Président de l'Intersyndicale de la Défense de la Psychiatrie Publique (IDEPP)

Jacques TREVIDIC
Président Confédération des Praticiens Hospitaliers (CPH)

Michel TRIANTAFYLLOU
Président du Syndicat des Psychiatres d'Exercice Public (SPEP)